SAVOIE L'association SaVoie de femme assure écoute, accompagnement et informations juridiques à celles qui en o

# Les femmes victimes de violen sortiraient davantage du silen

En ce 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les membres de l'association SaVoie de femme reviennent sur la situation dans le département.

S elon l'Observatoire national des violences faites aux femmes, 146 d'entre elles ont perdu la vie en 2019, sous les coups de leur partenaire ou expartenaire. Un bilan encore lourd à l'échelle de la France. La Savoie ne fait pas exception...

Entre janvier et décembre de l'année dernière, l'association SaVoie de femme, qui veille à assurer écoute et conseils aux femmes subissant des violences, a reçu 534 personnes. Parmi elles, 466 étaient des situations nouvelles, "ce qui constitue une augmentation de plus de 30 %", sur les années précédentes. Au total, entre 850 et 900 femmes ont été accueillies dans les différents service de Savoie en 2019. Quant à l'année 2020, c'est 428 femmes qui ont pris, jusqu'au 31 octobre, contact avec l'association (dont 362 nouveaux cas).

#### Davantage de situations d'urgence durant le confinement

« La situation 2020 a été particulière à cause des confinements », précise Armelle Devinant, présidente de SaVoie de femme. Pour autant, les bénévoles et salariés de l'association ont enregistré « un rythme habituel » des demandes et entretiens, « il n'y a pas de saisonnalité des violences ». « Toutefois. lors du premier confinement nous avons dû faire face à des situations d'urgence où il était nécessaire de trouver une solution. La police et la gendarmerie se sont donc fortement mo-

Autre difficulté pour l'association en cette période de distanciation sociale : « Nous avons continué à assurer une permanence téléphonique, mais certaines choses, comme qualifier la situation d'une femme qui vit



Pascal Bolot, préfet de la Savoie, est venu, ce mercredi, à la rencontre (de g. à d.) de Chrystel Callies-de-Salies, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, d'Armelle Devinant, présidente de SaVoie de femme, et de Nathalie Garrera, directrice de l'association. Photo Le DL/M.S.

des violences, ne peuvent être réalisées qu'en présentiel », poursuit la présidente. Chaque cas se veut, effectivement, particulier, « la violence ce n'est pas que les coups », rappelle Nathalie Garrera, directrice de l'association. Cyberharcèlement, harcèlement psychologique, violences verbales ou encore pressions financières peuvent aussi placer les femmes dans un schéma d'impasse.

#### Prise de conscience et moyens d'action

« Les femmes victimes de violences sont de tous les milieux sociaux, des plus aisées à celles qui n'ont rien (22 % des femmes reçues en 2019 n'avaient pas de ressources). Seule la prise en charge sera différente. Par contre, 75 % des femmes qui poussent la porte de l'association ont des enfants, c'est un critère de complexité, dans la mesure où ils peuvent devenir un moyen de pression », détaille la directrice.

Mais l'espoir demeure pour que les situations de violences

diminuent ou du moins soient davantage dénoncées, voire condamnées. « Depuis le démarrage du Grenelle des violences conjugales, le nombre de contacts a augmenté auprès de l'association. » Une sorte de prise de conscience émergente, accompagnée par des moyens d'action adaptés, semble avoir permis l'augmentation des plaintes, par exemple. « De plus, les chiffres du parquet sont aujourd'hui devenus très précis, souligne Chrystel Callies-de-Salies, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Ce qui n'est pas encore le cas pour les ordonnances de protection. »

Et afin d'améliorer la prise en charge de ces femmes, parfois perdues dans leur désespoir, un groupe pilote, composé de SaVoie de femme et d'autres associations partenaires, réalise un point audio d'une heure et demie tous les quinze jours. « Cela permet de maintenir une certaine coordination dans le département », assure la déléguée aux droits des femmes.

**Marine SEKKAT** 

### L'INFO EN

- L'association femme recoit le subissant des vie lundi, de midi à et du mardi au ve 10 à 16 heures min de la Cassine béry). D'autres p ces sont ouv Avant-Pays savoy bertville, à Aixou encore à Sain Maurienne. L'as dispose égale: deux apparteme recevoir neuf p (enfants inclus) femmes suffisam tonomes, dans tions temporaire - Enfin, les femi un accompagne l'association peu ticiper à des atelie pe de parole, sel massage ou enco cuisine.

## Le préfet de la Savoie est à la rencontre de l'associa

Le 25 novembre est la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. À cette ce le préfet de la Savoie, Pascal Bolot, s'est re mercredi, dans les locaux de l'association Safemme, afin de faire un point sur la situation.

« On se rend compte qu'il y a une réelle évolut prise en charge des plaintes de la part des ser police et de gendarmerie, qui ont d'ailleurs été cela ces dernières années. De plus, la féminisa corps de police permet un meilleur échange en teur et récepteur », a souligné le préfet. Une aff que Nathalie Garrera, directrice de l'associatiquiescé, avant de nuancer : « Toutefois, c'est un mène assez aléatoire, certaines des femmes reçoit disent avoir été bien accueillies, tandis outres ont un retour négatif. »

Néanmoins, aux yeux de Pascal Bolot, « tous le qui ont été faits permettent de réaliser beaucou d'erreurs manifestes d'appréciation, sur les cas lourds où il existe des constatations physiquains courantes s'amoindrissent et les dépôts etes s'accroissent. C'est un net progrès, même si, cela ne résout pas le fait générateur ».

Le préfet a ensuite renouvelé son soutien à Sa femme, en les félicitant : « Le travail que vous est essentiel, vous êtes un maillon importar chaîne »